



Service Finances

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2021

I – Le cadre général du Budget Primitif

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, est jointe au Budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune de RAMBERVILLERS. Elle est disponible sur le site internet de la ville : www.ville-rambervillers.fr

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le Budget Primitif a été voté par le Conseil Municipal le 25 février 2021.

II – Les objectifs

Les grands objectifs du Budget Primitif 2021 ont été présentés aux conseillers municipaux lors des réunions suivantes :

- Conseil Municipal du 28 janvier 2021 pour le débat d'orientation budgétaire qui a permis aux conseillers d'exprimer leurs remarques,
- Commission des Travaux et Finances du 11 février 2021.

Le Budget Primitif a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement
- de poursuivre les investissements sans recours à l'emprunt
- de maintenir les taux de la fiscalité

III – Budget Général

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 10.768.504,02 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 6.508.646,18 €

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES - DEPENSES	2020	2021	Variation 2020/2021	%
011 - Charges à caractère général	2 204 500,00 €	2 194 942,44 €	-9 557,56 €	-0,43%
012 - Charges de personnel	3 206 155,00 €	3 094 280,00 €	-111 875,00 €	-3,49%
014 - Atténuations de produits	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	
65 - Autres charges gestion courante	694 100,00 €	736 860,00 €	42 760,00 €	6,16%
66 - Charges financières	97 000,00 €	80 000,00 €	-17 000,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	14 500,00 €	19 500,00 €	5 000,00 €	
022 - Dépenses imprévues	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	
DEPENSES REELLES	6 656 255,00 €	6 565 582,44 €	-90 672,56 €	-1,36%
023 - Virement à la section d'investissement	3 178 910,08 €	4 051 421,58 €	872 511,50 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	211 000,00 €	151 500,00 €	-59 500,00 €	
DEPENSES D'ORDRE	3 389 910,08 €	4 202 921,58 €	813 011,50 €	23,98%
TOTAL DES DEPENSES	10 046 165,08 €	10 768 504,02 €	722 338,94 €	7,19%
CHAPITRES - RECETTES	2020	2021	Variation 2020/2021	%
013 - Atténuation de charges	150 000,00 €	100 000,00 €	-50 000,00 €	-33,33%
70 - Produits des services	426 600,00 €	344 250,00 €	-82 350,00 €	-19,30%
73 - Impôts et taxes	4 850 554,00 €	4 848 700,00 €	-1 854,00 €	-0,04%
74 - Dotations et participations	1 357 400,00 €	1 320 000,00 €	-37 400,00 €	-2,75%
75 - Autres produits gestion courante	80 000,00 €	70 000,00 €	-10 000,00 €	-12,50%
76 - Produits financiers	50,00 €	50,00 €	0,00 €	
RECETTES REELLES	6 864 604,00 €	6 683 000,00 €	-181 604,00 €	-2,64%
042 - Opérations d'ordre entre sections	19 100,00 €	2 010,00 €		
RECETTES D'ORDRE	19 100,00 €	2 010,00 €		
002 - Excédent antérieur reporté	3 162 461,08 €	4 083 494,02 €	921 032,94 €	29,12%
TOTAL DES RECETTES	10 046 165,08 €	10 768 504,02 €		

Cette section regroupe les dépenses de fonctionnement des services, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les charges d'entretien et les consommations des bâtiments communaux, les charges de personnel, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

La répartition des dépenses et recettes entre les différents chapitres par rapport au montant total de la section de fonctionnement, est la suivante :

- **Dépenses**
 - Charges à caractère général : 20,38 %
 - Charges de personnel : 28,74 %
 - Virement à la section d'investissement (autofinancement) : 37,62 %
 - Autres charges de gestion courante : 6,84 %
 - Dépenses imprévues : 3,72 %
 - Charges financières : 0,74 %
 - Autres dépenses : 1,96 %

- **Recettes**

- Impôts et taxes : 45,03 %
- Dotations et participations : 12,26 %
- Excédent antérieur : 37,92 %
- Produits des services : 3,19 %
- Autres produits : 1,60 %

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se composent notamment du remboursement des capitaux d'emprunts (560.000 €), des dépenses d'équipement (4.977.715,58 €) et des restes à réaliser 2020 (658.555,09 €).

Les principales recettes mobilisées pour financer les investissements sont :

- Le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) : 4.051.421,58 €
- Le Fonds de compensation de la T.V.A. : 216.000 €
- L'amortissement des immobilisations : 151.500 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 651.110,34 €
- Les subventions : 1.120.804 €
- Les restes à réaliser : 317.310,26 €

Les opérations nouvelles d'investissement regroupent principalement :

- Voirie – Avenue du 11 novembre : 500.000 €
- Requalification des places Bourg Centre : 1.350.000 €
- Accessibilité des E.R.P. : 200.000 €
- Extension du cimetière : 150.000 €
- Regroupement scolaire (démolition des bâtiments) : 200.000 €
- Parements clocher Eglise (maîtrise d'œuvre) : 100.000 €

L'autofinancement dégagé permet de réaliser les travaux d'investissement sans recours à l'emprunt.

IV – BUDGETS ANNEXES

1) Energie Photovoltaïque

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 67.160,00 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 155.226,29 €

La participation du budget général est de 19.160,00 €.

2) Assainissement

Il s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 707.846,68 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 608.091,31 €

Les principales dépenses d'exploitation sont l'entretien de la Station d'Épuration et le traitement des boues (140.000 €), l'entretien des réseaux (105.536,68 €), l'amortissement des immobilisations (142.000 €) et le remboursement des intérêts d'emprunt (60.000 €).

La redevance d'assainissement inscrite au budget primitif 2021 est de 350.000 € (1,70 € le m3 depuis le 1^{er} Janvier 2015).

En investissement, une provision de 203.500 € est prévue pour les travaux de la Place du 30 septembre.

La section d'investissement est équilibrée par le virement de la section de fonctionnement (250.000 €), l'amortissement des immobilisations (142.000 €), les restes à réaliser 2020 (91.853 €) et l'affectation des résultats 2020 (124.238,31 €).

V - Balance des budgets

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Budget Général	10 768 504,02 €	10 768 504,02 €
Budgets annexes :		
* Energie Photovoltaïque	67 160,00 €	67 160,00 €
* Assainissement	707 846,68 €	707 846,68 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Budget Général	6 508 646,18 €	6 508 646,18 €
Budgets annexes :		
* Energie Photovoltaïque	155 226,29 €	155 226,29 €
* Assainissement	608 091,31 €	608 091,31 €
TOTAUX	18 815 474,48 €	18 815 474,48 €